
I. Le co-développement : une pratique sociale qui peut être soutenue par les politiques publiques de développement

Le co-développement, avant tout une pratique sociale

Il peut être défini comme l'engagement de migrants dans des actions de soutien au développement de leur région d'origine. Ces actions empruntent de multiples formes, qui dépendent des histoires des régions d'origine, de celles des migrations, des conditions d'intégration dans les pays d'accueil... Le co-développement ne peut être ainsi confondu avec les politiques publiques qui soutiennent ces actions : par essence, le co-développement est à l'initiative des migrants.

Au-delà des actions classiques de solidarité familiale (envois de fonds à la famille) et d'investissement individuel du migrant dans l'achat d'une maison ou des activités économiques, le co-développement concerne pour une large part les transferts de fonds vers des projets collectifs, le plus souvent portés par des groupements formels (associations) ou informels de migrants présents dans le pays d'accueil. Ces projets peuvent porter sur le financement d'infrastructures dans la région d'origine, mais aussi sur le soutien à des activités économiques ou de recherche.

Le soutien au co-développement, un mode d'action complémentaire aux politiques classiques d'aide

Aux côtés des politiques publiques d'aide à l'échelle nationale, menées par les États et les organisations internationales, il existe un champ encore peu investi par les politiques d'aide au niveau national qui concerne le développement local à dimension participative, prenant appui sur les logiques territoriales. C'est sur ce terrain que se situe pour l'essentiel le co-développement dont nous parlerons ici.

Les spécificités du co-développement

Le co-développement ne peut prétendre couvrir tout le champ de l'aide au développement ni se substituer aux outils actuels de l'aide publique. Pour autant, s'il est bien positionné aux côtés des autres outils d'aide, il permet d'élargir l'éventail des outils de la solidarité internationale et de cibler, par nature, les actions sur les zones de fortes migrations au Sud en mobilisant un des atouts spécifique du migrant : sa connaissance des deux sociétés, elle d'ici et celle de là-bas. Il peut ainsi jouer le rôle de 'passeur de modernité' vers sa région d'origine.

Une autre caractéristique du co-développement au Nord

Mis en œuvre par les populations de migrants, le co-développement a un versant intégration dans le pays d'accueil. Il joue un rôle au Nord auprès des sociétés d'accueil en ce qu'elles reconnaissent aux populations immigrées leur prise de responsabilité dans le développement de leur région d'origine. Souvent, ces démarches rencontrent au Nord les actions de solidarité internationale impliquant les nationaux aux côtés des migrants. Un travail d'intégration dans les sociétés d'accueil se mène alors, impliquant, ici, migrants et nationaux.

Ceci est tout particulièrement vrai pour les jeunes issus des migrations, au côté de jeunes nationaux, qui cherchent actuellement de nouvelles formes de solidarité internationale vers les pays du Sud.

À ce titre, le co-développement mobilise au Nord un éventail diversifié de canaux et un nombre élevé d'acteurs : outre les associations de migrants et de nationaux impliquées dans la solidarité internationale, il peut mobiliser tous les acteurs de la coopération décentralisée : collectivités locales, établissements universitaires, hospitaliers...

Il procède ainsi du rapprochement des sociétés du Nord et du Sud au travers d'opérations de coopération concrètes, mobilisant des couches plus larges des populations que les actions d'aide au développement engagées au niveau national : ainsi des coopérations intercommunales sur les services publics impulsées avec les immigrés présents sur le territoire de la commune au Nord et visant leur région d'origine. Quelques exemples : la ville de Montreuil en France vers la région de Kayes au Mali, le département de Seine-Saint-Denis vers la région de Figuig au Maroc, la communauté urbaine de Lyon vers la région de Taroudannt au Maroc, la région Aquitaine vers la région du Souss Massa Draâ (l'arrière pays d'Agadir) au Maroc.

Les phénomènes migratoires ne relèvent pas d'approches globales

La migration, la décision éventuelle du retour, et le rapport des migrants à leur pays d'origine relèvent de motivations privées, individuelles ou micro-collectives. Ils répondent à de multiples facteurs, tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil : démographiques, culturels et socio-historiques, économiques, juridiques, politiques,...

Les logiques à l'œuvre ne relèvent pas de comportements perceptibles à l'échelle du pays mais, dans presque la totalité des cas, à l'échelle locale. Or ces logiques sont très diverses selon les régions d'émigration. Ainsi, les migrations en provenance des régions du Souss et du Rif marocains relèvent de logiques différentes entre elles, et ne résument pas à elles seules la migration marocaine. De même pour les migrants de la région de Kayes au Mali. Au Nord, symétriquement, il arrive souvent que les migrations soient concentrées sur des territoires limités : il en va ainsi des Comoriens massivement regroupés dans les Bouches-du-Rhône. L'expression "corridors migratoires" résume bien ce phénomène, qui associe non pas deux pays (le Mali et la France) mais bien deux régions délimitées (la région de Kayes et la ville de Montreuil).

La conférence de l'OCDE tenue à Marrakech en février 2005 a confirmé ce point ³[2] : migrations et transferts financiers procèdent de champs multiples et relèvent de logiques le plus souvent sub-nationales : ce sont donc les spécificités qui dominent. Sur le plan des effets macroéconomiques des transferts financiers sur la croissance et le développement des pays du Sud, aucun lien direct n'est perceptible pour ces raisons, et les effets sur la pauvreté et les équilibres macro-économiques ne font pas consensus.

³ Actes du séminaire : "Migrations, Transferts de fonds et Développement" - OCDE, 2005.

En d'autres termes, les migrations ne constituent pas une catégorie fongible : les politiques de soutien, si elles sont décidées, doivent être menées selon des approches spécifiques par populations de migrants.

II. Exemple de l'action menée par L'ONG : "Migrations & Développement" (M&D).

L'ONG "Migrations & Développement" a été créée en 1986 par des migrants qui ont investi dans leur région d'origine, la région de l'Anti et du Haut-Atlas, dans le centre du Maroc. Cette région est une zone de très forte émigration : des villages de montagne affectés par la sécheresse depuis le début des années 70 provoquant un fort exode rural vers les villes du Maroc (à 85%) et vers l'Europe. A ces facteurs 'push', se sont ajoutés, dans les années 60-70, des facteurs 'pull' : d'importants recrutements de travailleurs vers les activités industrielles et minières ont été opérés vers la France et la Belgique.

L'ONG a commencé au milieu des années 80 par collecter des fonds auprès d'immigrés en France pour les investir d'abord dans les infrastructures villageoises (électrification et petite hydraulique), puis dans la santé, l'éducation, la formation des adultes, avant de compléter, à partir de 2000, son approche intégrée par le soutien aux activités économiques : productions agricoles locales à haute valeur ajoutée comme le safran, l'huile d'argan, et tourisme rural avec un programme d'investissement des migrants dans des gîtes ruraux.

M&D a fondé sa démarche sur trois principes :

- **Une démarche participative** : ce sont les villageois et les migrants qui définissent les priorités et qui financent une part des réalisations (souvent en journées de travail). Ils se constituent en Association villageoise (M&D en fait une condition nécessaire). M&D sert de coordinateur avec les autres partenaires (Communes rurales, administrations locales, bailleurs nationaux et internationaux), de médiateur social au sein du village et transfère les compétences nécessaires (formation des villageois). Les villageois élaborent leurs institutions de gestion des équipements collectifs créés. Ils peuvent même surfacturer l'électricité, l'eau, pour constituer une épargne pour de nouveaux projets villageois.
- **Un principe de solidarité** : tous les services collectifs sont payant (électricité, eau, irrigation). Mais l'accès de tous les villageois aux services communs est assuré, y compris pour les personnes non solvables, par des systèmes d'entraide formels au niveau villageois, en mobilisant les institutions traditionnelles de solidarité.



- **Un partenariat avec les autorités locales** : l'objectif de M&D n'est pas de se substituer aux actions de l'État sur le territoire. L'ONG n'en a ni l'intention ni les moyens. Dans le cadre des politiques publiques (comme l'Initiative Nationale pour le Développement Humain mise en oeuvre par le gouvernement marocain), son rôle est de soutenir les actions villageoises et de les articuler avec celles des autorités locales (Communes rurales, délégations ministérielles). À terme, il est de se retirer devant l'intervention de l'État.

Transversalement, M&D met la formation, l'apprentissage formel et informel, à tous les niveaux de sa démarche. Également transversale est l'attention portée d'une part au rôle des femmes dans le développement villageois ainsi qu'au développement durable : préservation des ressources, notamment de l'eau.

L'agrégation des partenaires autour des projets

M&D a progressivement réuni autour de son projet expertise et financements externes (MAE, M3IDS, AFD, CCFD, FASILD, UE, Fondations privées et Collectivités locales au Nord, institutions publiques marocaines, locales et nationales, au Sud, Centres de recherche).

Relevant d'un financement d'infrastructures publiques en substitution aux défaillances de l'État, l'action de l'ONG a stimulé les autorités marocaines qui sont intervenues progressivement (ainsi des opérateurs publics pour l'électricité et pour l'adduction d'eau potable). Actuellement, nous cherchons à mailler les projets villageois pour déboucher, selon un processus participatif associant acteurs villageois, autorités locales, universitaires... sur un programme de Développement Rural Intégré, élaborée au travers d'un processus social d'apprentissage mobilisant un large éventail d'acteurs ici et là bas.

Au Nord, M&D soutient la formation et l'action d'associations de migrants agissant dans la région de l'Atlas et Anti-Atlas : organisations anciennes, mais aussi organisations de jeunes issus des migrations.

Les résultats de l'action de M&D

Des chercheurs en sciences sociales ont fait de son action leur terrain de recherche, des ouvrages ont été publiés sur l'association, son action est prise comme référence dans des études sur le co-développement (cf. bibliographie). Selon une évaluation commandée en 2003 par le MAE sur l'action de M&D, les infrastructures demeurent en bon état de marche depuis leur création, et surtout les institutions créées (associations villageoises, institutions de gestion des équipements, conventions inter partenariales) survivent après le départ de l'ONG. Ces éléments constituent un indice de leur appropriation, aux deux sens du terme. Bien plus, depuis 4 ans, nous assistons, sur le terrain, à un retour de jeunes diplômés qui travaillent au développement de leur village, deviennent présidents des associations villageoises, et constituent nos interlocuteurs pour les projets de développement. À ce stade, nous ne savons pas encore si ce mouvement de retour des jeunes diplômés vers les villages est durable et significatif. C'est un phénomène que nous observons avec la plus grande attention.

Aujourd'hui, l'ONG oriente son action dans trois directions essentielles :

- **un programme d'adduction d'eau potable et d'assainissement (sur 16 villages).** L'objectif est d'élaborer une "boîte à outil" de l'ingénierie sociale et technique pour l'adduction et l'assainissement dans les villages de montagne au Maroc, à destination des autorités marocaines, dans une optique d'économie de l'eau, facteur structurellement rare dans la région. Des coopérations avec des collectivités locales de France et les agences de l'eau ont été mises en route, dans le nouveau contexte législatif et financier très favorable institué par la loi Oudin.
- **le soutien aux activités économiques :** renforcement des coopératives agricoles en vue de débouchés sur le marché national mais aussi à l'exportation, notamment pour le Safran, une des richesses de la région, création d'un "pays touristique" à services diversifiés dans une approche de tourisme rural solidaire.
- **l'émergence d'organisations inter-villageoises et intercommunales autour d'une "Maison du Développement" en construction à Taliouine (la ville au cœur de notre zone d'intervention).** Des coopérations avec des collectivités locales en France sont aussi en cours de construction.

M&D continue de soutenir son action de développement rural par un travail de formation en permanence en direction des élus locaux, des cadres des administrations locales, des femmes leaders, des coopérateurs, des acteurs locaux du tourisme. L'ensemble de ces démarches s'effectue en partenariat permanent avec les autorités locales.

Les relations sont souvent difficiles, car ces autorités locales opposent des résistances à la prise de responsabilité des acteurs locaux. De plus, nos actions peuvent perturber la gouvernance défectueuse de certains de ces acteurs locaux. Par contre, nous agissons comme conseil auprès des autorités marocaines au niveau national en matière de politiques sociales dans le monde rural, ainsi qu'auprès des autorités en charge des Marocains Résidents à l'Étranger.

L'action de M&D en chiffres depuis 23 ans :

Une zone d'intervention qui recouvre au total 105 000 habitants. Des actions menées avec 420 villages (200 habitants par village en moyenne).

- Dans le domaine des infrastructures : 118 villages électrifiés (le programme est maintenant arrêté avec l'intervention de l'opérateur public), 92 ouvrages hydrauliques, 13 écoles construites et en fonctionnement, la rénovation et l'équipement d'écoles et d'un internat, 2 dispensaires construits,
- Dans le domaine économique : 7 coopératives agricoles (huiles d'argane et d'olive, safran), 2 coopératives artisanales (tapis), 1 réseau en construction de 21 gîtes ruraux construits sur financements de migrants abondés à 30 % par l'AFD et l'UE,
- Dans le renforcement des capacités des acteurs : Nombreuses sessions de formation d'élus, de coopérateurs, des femmes leaders, de cadres des administrations locales...

L'équipe opérationnelle :

- 4 salariés à Marseille (siège de l'association qui est de droit français et bénéficie au Maroc d'un accord de siège), 8 salariés au Maroc + 13 instituteurs d'écoles non formelles également salariés.
- Sur 25 salariés au total, 22 sont des marocains, 3 de France et 21 du Maroc. Le directeur est Florent Desnoyer, qui possède une solide expérience du développement rural, et le fondateur de l'association est Jamal Lahoussain, qui est directeur du développement.
- 10 bénévoles actifs, jeunes retraités pour la plupart, présents au Nord (Marseille, Lyon, Paris principalement).

Au total, le co-développement : un outil prometteur ?

Le co-développement n'est pas la réponse unique à tous les enjeux des migrations internationales et du développement.

Par contre, notre pratique depuis 23 ans nous permet d'affirmer qu'une partie de ces enjeux peut trouver solution dans une politique de développement axée sur les humains et leur territoire, respectueux de l'environnement social et naturel, combinant migrants et populations locales, visant à rendre les populations confiantes dans leurs capacités et dans leur pays, visant à augmenter "l'attractivité de leur territoire" pour les populations. Ces actions se situent précisément dans les régions les plus affectées par l'émigration.

Jacques Ould Aoudia